

A stylized graphic of a piano keyboard, consisting of black and white vertical bars of varying heights, set against a light blue background.

Mettre en musique

Un instrument pour interpréter
l'enseignement de l'éducation musicale

BÉNÉDICTE de BRAQUILANGES

Remerciements

En tout premier lieu, je tiens à saluer mes élèves. Leur joie, leur dynamisme et leur curiosité ont toujours été pour moi une véritable source de motivation.

Je sais gré aux enseignants que j'ai accompagnés et qui m'ont aidée à comprendre et à mieux cibler leurs difficultés dans leur métier.

Je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues pour tous nos échanges animés et constructifs autour de la musique et de la pédagogie, particulièrement mes deux mentors, Madame Annie Di-Martino et Madame Anne-Marie Sanchez pour leurs conseils avisés permanents.

C'est grâce à la confiance que m'ont témoignée les IA/IPR, Madame Cécile Carpentier Berger, Madame Valérie Morel et Monsieur Thierry Rolando que j'ai pu progresser dans mon parcours professionnel. Je tiens sincèrement à les remercier.

Je n'oublie pas Monsieur François Muller et Monsieur François-Marie Gérard qui m'ont inspirée et généreusement conseillée.

Je remercie ma famille et mes amis pour leur aide, leur relecture, leur soutien et leur patience.

Table des matières

Préface de Grand Corps Malade

Introduction

Première partie : Quelle partition interpréter ?

1 Mettre en évidence... Pourquoi enseigner la musique à l'école et au collège ?

2 Mettre en mouvement : Comment développer des compétences ?

3 Mettre en contact : Comment favoriser l'interdisciplinarité ?

4 Mettre ses œufs dans le même panier : Comment construire le socle ?

5 Mettre le cap : Comment choisissez-vous les objectifs de votre enseignement ?

6 Mettre en perspective : Synthèse partie 1

Deuxième partie : Faire ses gammes !

7 Mettre en scène : Comment mettre en œuvre un projet musical ?

8 Mettre en condition : Quelle place accordez-vous à l'échauffement vocal ?

9 Mettre sur écoute : Comment décrire une musique ?

10 Mettre au défi : Quelles situations permettent de développer la compétence « explorer, imaginer, créer, produire » ?

Partie 3 : À quel tempo ?

11 Mettre la pédale douce : Qu'est-ce que le processus d'apprentissage ?

12 Mettre la puce à l'oreille : Quels sont les facteurs qui facilitent l'apprentissage ?

13 Mettre au carré : Quels sont les différents dispositifs qui peuvent faciliter l'apprentissage ?

14 Mettre sa griffe : Quelle place accordez-vous à l'écrit ?

15 Mettre en doute : Pourquoi et comment problématiser ?

Partie 4 : Évaluer : Monter en puissance et y aller crescendo !

16 Mettre en valeur : Pourquoi et quand évaluer-vous vos élèves ?

17 Mettre à la portée : Dans quelles mises en situation évaluez-vous les élèves ?

18 Mettre à plat : Avec quel outil évaluez-vous vos élèves ?

19 Mettre en équilibre : Comment déterminer un niveau de maîtrise d'une compétence ?

20 Mettre en position : Quel outil pour accompagner l'apprentissage ?

21 Mettre au point : Synthèse partie 4

Partie 5 : L'art de combiner et d'organiser dans le temps.

22 Mettre ensemble : Qu'est-ce que la planification ?

23 Mettre en chantier : Comment élaborer une progression annuelle ?

24 Mettre en route : Comment amorcer une séquence d'enseignement ?

25 Mettre en place : Comment construire le déroulé d'une séquence d'enseignement ?

26 Mettre en musique... : Comment construire une séance d'enseignement en privilégiant la pratique musicale ?

Conclusion : Jouer de la musique !

Bibliographie

Préface de Grand Corps Malade

J'm'appelle Moussa, j'ai dix ans, j'suis en CM2 à Épinay
Ville du 93 où j'ai grandi et où j'suis né
Mon école elle est mignonne même si les murs sont pas
tous neufs
Dans chaque salle y a plein de bruit, moi dans ma classe on
est vingt-neuf
Y a pas beaucoup d'élèves modèles et puis on est un peu
dissipés
J'crois qu'on nous sommes ce qu'on appelle des élèves en
difficulté
Moi en maths j'suis pas terrible mais c'est pas pire qu'en
dictée
Ce que je préfère c'est seize heures j'retrouve les grands
dans mon quartier
Pourtant ma maitresse j'l'aime bien elle peut être dure mais
elle est patiente
Et si jamais je comprends rien elle me réexplique elle est
pas chiant
Elle a toujours plein d'idées et de projets pour les sorties
Mais on a que deux cars par an qui sont prêtés par la mairie
Je crois que mon école elle est pauvre, on n'a pas de salle
informatique
On n'a que la cour et le préau pour faire de la gymnastique
À la télé j'ai vu que des classes faisaient du golf en EPS
Nous on a que des tapis et des cerceaux et la détresse de
nos maitresses
Alors si tout se joue à l'école, il est temps d'entendre le
SOS...

L'enseignement de l'éducation musicale est un outil au service de la réussite des élèves. Grand Corps Malade soutient cette démarche et les enseignants. Il s'investit auprès de l'éducation nationale dans le dispositif Slam à l'école en prise directe avec notre discipline.

À Grand Corps Malade

Professeure de musique dans l'éducation nationale

Je souhaite que la musique ne soit pas atonale.

Notre discipline est souvent considérée comme non fondamentale

Alors qu'elle n'est plus que jamais nécessaire et instrumentale.

J'accompagne aujourd'hui les enseignants dans mes différentes missions.

J'observe leurs difficultés mais aussi leur passion.

Je suis émue par tant de musique partagée

Avec des profs extraordinaires qui ne cherchent qu'à évoluer.

Alors j'ai pris ma plume pour témoigner.

Je sais combien vous considérez les enseignants avec estime et respect.

Je suis une prof qui a un projet musical pour l'éducation nationale.

Vous dites être un « un slameur qui a un projet musical ».

Mettre en musique, c'est le titre de mon ouvrage.

Il transpose en musique quelques partitions institutionnelles en usage.

Mettre en musique, c'est mettre à contribution les enseignants, c'est mettre en lumière

Des textes officiels qui peuvent parfois paraître lunaires.

Mettre en musique, propose à chaque enseignant de composer sa musique

En cherchant à éduquer tous ceux qui leur sont confiés par la musique.

Mais voilà, ce n'est pas si facile de se mettre au diapason Dans un monde en constante évolution.

Mettre en musique est écrit a cappella pour être interprété Et souligné en musique avec un public d'élèves en interactivité.

C'est un jeu d'aller-retour, un jeu de questionnement Afin que nous, enseignants, puissions être plus rayonnants.

Mettre en musique nous invite à slamer Et à mobiliser toute notre créativité.

Introduction

Mettre en musique, c'est mettre au centre et au cœur de notre enseignement la pratique musicale, dans un plaisir musical partagé. L'enseignant en se positionnant comme un chef de chœur ou d'orchestre, s'adresse à ses élèves en les considérant comme des musiciens et cherche à les embarquer dans une aventure collective. Soyons expressifs !

Mettre en musique, c'est interpréter, créer des projets musicaux : un chef de chœur¹ est en charge du répertoire qui va être interprété. Il doit connaître et comprendre les œuvres qu'il va diriger, tout comme l'enseignant qui cherche à s'approprier les programmes institutionnels. Cherchons les indications de la partition !

Mettre en musique, c'est enseigner avec pertinence. Si le chef de chœur cherche à donner un sens particulier à son interprétation, celle-ci doit être juste. Il est un intermédiaire au service du compositeur. Si l'enseignant dispose d'une liberté pédagogique ce qu'il met en œuvre doit être en cohérence avec le processus d'apprentissage et les attendus des programmes institutionnels. Respectons la volonté du compositeur !

Mettre en musique, c'est donc établir un parallèle entre le rôle d'un chef de chœur ou d'orchestre et celui d'un didacticien.

En effet, les multiples compétences, artistiques, pédagogiques, humaines et organisationnelles d'un chef de chœur ne sont-elles pas comparables à celles d'un

enseignant ? Le chef de chœur est responsable de l'apprentissage du répertoire qu'il doit transmettre au mieux. L'enseignant construit son enseignement en respectant le processus d'apprentissage.

Le chef de chœur tout comme l'enseignant planifie ses répétitions et ses séances.

Il est un pédagogue qui doit faire face aux difficultés rencontrées et y répondre de manière adaptée. L'enseignant construit la mise en œuvre de son enseignement en s'adaptant à des publics diversifiés. Restons des musiciens !

Mettre en musique s'inscrit dans une dynamique d'évolution.

L'histoire de l'éducation musicale se confond avec celle de l'école publique laïque fondée par Jules Ferry à la fin du XIX^e siècle. La dénomination changeante de la discipline (chant, musique, éducation musicale) témoigne d'une interrogation permanente sur sa place et son rôle dans un parcours de formation générale et obligatoire pour tous les élèves. Les programmes successifs cherchent également à articuler le rôle de l'enseignement avec des contextes culturels qui ont été profondément modifiés par un siècle de bouleversements.

Chacun de ces programmes est le fruit d'une réflexion portant sur une histoire, un contexte interne à l'école (hétérogénéité des publics, mise en place du socle) et un contexte externe à l'école (la mondialisation, l'usage d'internet et le développement du numérique).

Notre école du XXI^e siècle se doit de former les élèves, de leur permettre ainsi de s'adapter tout au long de leur vie à un environnement en constante évolution, de plus en plus mondialisé, et marqué par la transformation de nombreux métiers. Mettons-nous au diapason !

Mettre en musique, c'est chercher à éduquer et assurer une formation générale à l'élève par la musique.

Les programmes de 2008² mentionnaient déjà la contribution originale et indispensable de l'éducation musicale à l'acquisition du socle commun. Aujourd'hui, notre système éducatif renforce cette approche par compétence. Le nouveau socle commun de connaissances, compétences et culture³ en vigueur depuis 2016, fixe les acquis et les compétences que l'élève doit acquérir à l'issue de la scolarité obligatoire. Il doit conduire chaque élève à être autonome et à former le citoyen de demain. Composons la musique !

Mettre en musique propose des ressources à chaque enseignant d'éducation musicale pour développer ses compétences et acquérir de nouveaux gestes professionnels au service de la réussite des élèves⁴.

Le référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant paru au Bulletin officiel du 25 juillet 2013⁵ fixe la liste de ce qu'il doit maîtriser pour l'exercice de son métier. Florence Robine, à cette époque directrice générale de l'enseignement scolaire, précise que ce dernier doit être pour les professeurs un outil dynamique lui permettant de s'autopositionner régulièrement et d'orienter son projet de formation. Les compétences plus particulièrement abordées dans cet ouvrage sont :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves`

Affinons nos gestes de direction !

Mettre en musique transpose pour l'éducation musicale des éléments de recherche issus des sciences de l'éducation et des sciences cognitives. Cet ouvrage s'appuie sur les stratégies d'apprentissage qu'elles préconisent. En avant la musique !

Mettre en musique s'organise en cinq parties sous forme de fiches outils, chacune répondant à une question, étayée par des paroles et des gestes d'enseignants (dont les prénoms ont été modifiés), des repères, et une proposition d'exercices personnels dans un objectif d'auto-formation. Les outils et les exemples présentés sont bien loin d'être exhaustifs et ne se veulent en aucun cas être modélisants. Il appartient à chacun de développer à son rythme, sa propre identité en s'engageant comme un interprète de façon créative dans le travail.

Soyons des interprètes créatifs au service de la réussite des élèves !

1 <https://artchoral.org/wp-content/uploads/2010/02/synthese%20IFAC-CEPEC%20V5.12.pdf>

2 Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008

3 <https://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun-et-l-evaluation-des-acquis.html>

4 Muller, François, Des enseignants qui apprennent, ce sont des élèves qui réussissent.ESF (2018)

5 <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

Première partie :

Quelle partition interpréter ?

Une partition est riche en indications : mouvement, caractère, tempo... À chaque interprète de trouver un équilibre entre la pensée du compositeur et la libre expression de son art.

1 Mettre en évidence...

Pourquoi enseigner la musique à l'école et au collège ?

1. Mettre à contribution : paroles et gestes d'enseignants

J'ai souvent posé cette question aux futurs professeurs des écoles. Ce sont des enseignants « généralistes » puisqu'ils sont en charge de transmettre de nombreuses disciplines. Voici quelques-unes de leurs réponses :

- Pour apprendre à compter, à se repérer (les comptines)
- Pour apprendre les phonèmes
- Pour apprendre à s'exprimer, à prononcer, à articuler
- Pour connaître la musique, les instruments
- Pour connaître la culture d'un pays
- Pour exprimer ses émotions
- Pour apprendre à se coordonner
- Pour développer la motricité
- Pour apprendre à écouter et à s'écouter
- Pour apprendre à se respecter
- Pour jouer
- Pour mémoriser
- Pour développer sa voix, son corps...

1.1 Interprétons

- Qu'est ce qui est le plus important pour eux : apprendre la musique ou apprendre par la musique ?
- Quelles sont les réponses que vous rajouteriez ?

2. Mettre en lumière

2.1 Éduquer en musique et par la musique

Mettre en musique, c'est assurer à l'élève une formation générale par la musique. « L'éducation musicale aide l'élève à se concentrer, à développer sa capacité d'écouter, à stimuler sa créativité et à mieux appréhender le monde qui l'entoure⁶. » L'élève prend conscience de ce son corps, développe ses capacités d'expression et construit l'estime de soi, ce qui contribue à son développement physique et psychologique. Elle lui apporte des savoirs et des outils qui l'aideront à observer la musique de façon objective et qui l'inciteront à aiguïser sa capacité et son expérience d'appréciation. L'élève apprendra à appréhender des productions artistiques, les siennes ou celles de ses pairs ou encore des œuvres du patrimoine. Elle « conduit les élèves vers une approche autonome et critique du monde sonore et musical contemporain. »⁷.

Mettre en musique, c'est former le citoyen de demain : « Aux arts citoyens⁸ ! »

2.2 Construire le socle commun

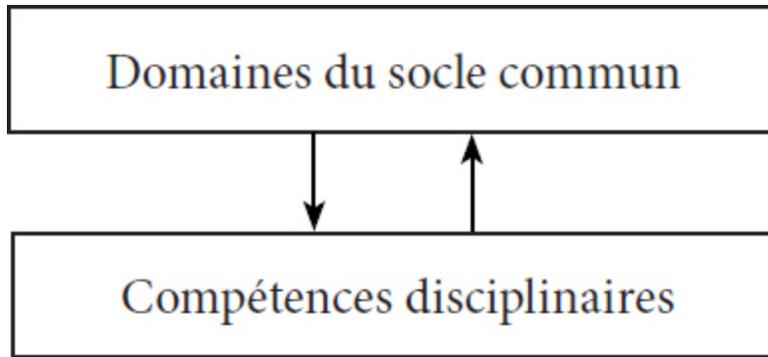
Le socle commun prévoit la construction progressive et identifie les connaissances et compétences qui doivent être maîtrisées durant la scolarité obligatoire. La notion de socle commun⁹ est introduite par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (loi Fillon) du 23 avril 2005.

Le décret de 2006¹⁰ précise : « Chaque compétence qui le (le socle) constitue requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences. »

Chaque discipline contribue à construire le socle. Les enjeux de l'éducation musicale sont donc transdisciplinaires. Ce concept de transdisciplinarité inventé par Jean Piaget en 1970 signifie que la finalité de l'enseignement dépasse le cadre disciplinaire. Le projet CIRET-UNESCO (1997) définit la transdisciplinarité comme étant « ce qui est à la fois entre les disciplines, à travers les différentes disciplines, et au-delà de toute discipline ».

Le socle commun¹¹ en vigueur depuis septembre 2016 s'articule en 5 grands domaines de compétences :

1. Des langages pour penser et communiquer qui comprend 4 objectifs spécifiques : Deux composantes concernant plus particulièrement notre discipline :
 - Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral.
 - Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps. Des méthodes et des outils pour apprendre
2. La formation de la personne et du citoyen
3. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
4. Les représentations du monde et l'activité humaine. Les élèves construiront donc le socle commun de compétences et de connaissances par l'intermédiaire des 4 compétences disciplinaires, chacune se développant dans les deux familles de situations¹², le champ productif et le champ perceptif.



2.3 Développer 4 compétences disciplinaires

Dans beaucoup de disciplines, comme les mathématiques, les compétences portent la même dénomination du cycle 2 au cycle 4 : chercher, communiquer, représenter, modéliser, raisonner, calculer. En éducation musicale, quatre compétences structurent l'enseignement. Ces compétences s'enrichissent de nouvelles composantes à chaque cycle¹³. C'est un choix disciplinaire pour signifier la progressivité des apprentissages. Si la dénomination des compétences¹⁴ se modifie au fil des cycles, c'est essentiellement les situations dans lesquelles s'exerceront les compétences qui deviendront de plus en plus complexes. Par exemple, l'élève commence par interpréter des comptines puis aborde au cours de sa scolarité un répertoire plus élaboré.

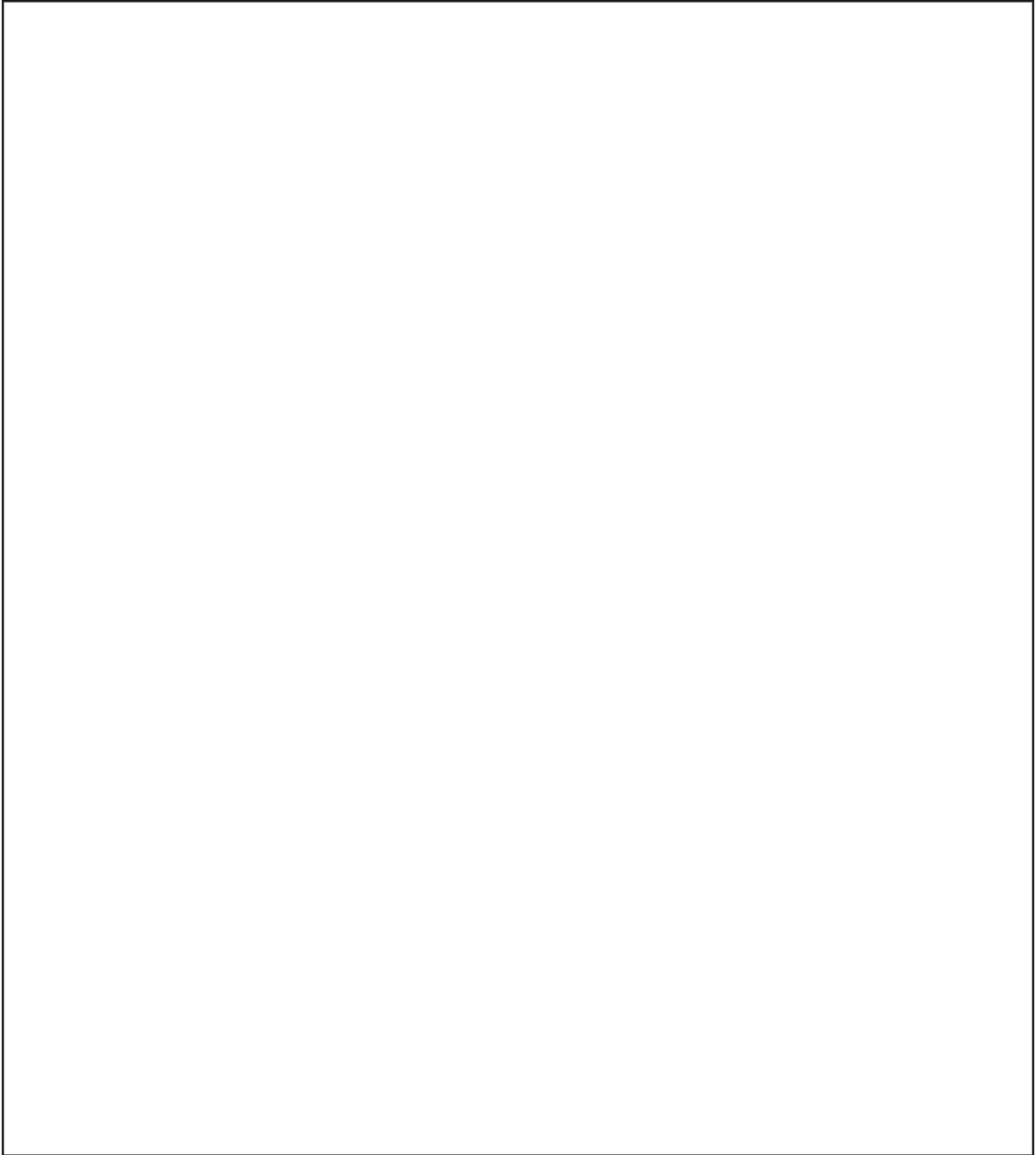
	Cycle 3	Cycle 4
C1	Chanter, interpréter.	Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création.
C2	Écouter, comparer, commenter.	Écouter, comparer, commenter, construire une culture musicale commune.
C3	Explorer, imaginer, créer.	Explorer, imaginer, créer, produire.
C4	Échanger, partager, argumenter.	Échanger, partager, argumenter, débattre.

2.4 Dans un plaisir musical partagé

Les programmes disciplinaires s'appuient avant tout sur le plaisir partagé de faire de la musique comme d'en écouter. Les différentes activités travaillées servent principalement des objectifs d'expression¹⁵, d'éducation¹⁶ à la sensibilité et de construction d'une culture commune. Elles s'organisent en deux grandes familles de situation appelés aussi champs de compétences, le champ productif et le champ perceptif. Dans chacune d'elles, les élèves pourront développer les 4 compétences disciplinaires.

3. Mettre en jeu

Sur la base de ces paroles et de ces exemples, qu'est-ce qui vous semble prioritaire pour construire votre enseignement ?



6 <http://sante-medecine.commentcamarche.net/faq/2019-les-bienfaits-de-la-musique>

7 <https://eduscol.education.fr/education-musicale/enseigner/programmes-et-accompagnement/ressources-daccompagnement/cycle-4.html>

8 Jean-Michel Djian, Aux arts citoyens ! Homnisphères, 2008

9 Bulletin officiel [B.O.] n° 29 du 20 juillet 2006 - sommaireMENE0601554D

10 décret no 2006-830 du 11 juillet 2006.

11 Décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015 (NOR : MENE1506516D)

12 Partie 1 Fiche 2 Comment développer des compétences ?

13

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Education_musicale/25/1/9_RA_C4_EM_regularitprogressivite_DM_570251.pdf

14

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/45/3/9_RA_C2_C3_dynamique-competences-EM_570453.pdf

15

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/24/5/RA16_C2_C3_AP_EM_faire_eprouver_reflechir_743245.pdf

16

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/44/8/8_RA_C2_C3_EEA_Education-sensibilite_570448.pdf

2 Mettre en mouvement

Comment développer des compétences ?

1. Mettre à contribution : paroles et gestes d'enseignants

À la question, « qu'est-ce qu'une compétence » posée à des stagiaires d'éducation musicale en tout début d'année, les réponses sont variées :

- Un savoir faire
- Un savoir en action
- Être autonome
- Des connaissances
- Un savoir être
- Un savoir, un savoir-faire et un savoir être.

1.1 Interprétons

- Quelle(s) réponse(s) validez-vous ?
- Quelle serait votre réponse ? Cette question vous paraît-elle compliquée pour des enseignants venant de préparer une épreuve didactique pour le concours ?
- Sur quoi s'appuie l'ensemble des programmes d'enseignement ?
- En quoi le référentiel de compétences de l'enseignant peut-il me permettre de progresser ?

2. Mettre en lumière

2.1 les attendus du référentiel de compétences de l'enseignant

Il précise que l'enseignant doit être en mesure de :

- Aider l'élève à construire des compétences

2.2 Une évolution de l'enseignement

Pendant longtemps, on a pensé l'éducation autour de la transmission de savoirs. Les programmes définissaient ce que l'on devait apprendre par année. On évaluait les élèves uniquement sur les connaissances retenues.

Si l'enseignant demande aux élèves de faire une activité sans que celle-ci n'ait de sens pour lui, il les considère comme de bons exécutants. On peut par exemple réaliser parfaitement une recette de cuisine en exécutant les consignes d'un grand chef mais qu'en adviendra-t-il seul pour la reproduire ? Répondre à une consigne sans en mesurer le sens et la portée ne favorise pas le transfert et l'autonomie.

Être compétent, c'est être amené à prendre ses propres responsabilités et trouver des solutions pour résoudre les situations auxquelles nous sommes confrontés.

L'avancée de la recherche en sciences de l'éducation et en sciences cognitives incitent à organiser la scolarité autour de la construction de compétences.

2.3 Quelques définitions de « compétence »

Les ressources d'accompagnement des programmes « une approche de l'éducation musicale par compétences »¹⁷ au cycle 4 et « évaluer les progrès des élèves »¹⁸ propose deux définitions :

*« Elle se définit par le potentiel d'action d'une personne. Elle s'exerce sur des **situations** ou « objets » plus ou moins **complexes**, mobilise **des ressources** appropriées et se développe en s'adossant à des situations repérées ou connues. Sa mise en œuvre suppose toujours de mobiliser des connaissances, mais aussi des capacités (savoir-faire) et des attitudes (savoir-être).*

*« Potentiel d'action de l'élève dans une situation donnée ; elle réunit des connaissances, des capacités et des attitudes nécessaires à la réalisation de la tâche demandée ; elle convoque des **ressources** et des stratégies appropriées. »*

André Tricot¹⁹ définit la compétence comme « la capacité d'un individu à réaliser une tâche » Une tâche « correspond à un but à atteindre dans un environnement au moyen de connaissances que l'on appelle aussi ressources, c'est à dire d'actions (physiques) ou d'opérations (mentales) ».

La définition ci-dessous, définie par les plus grands sociologues et pédagogues de l'éducation résume les trois précédentes :

*« Une compétence n'est rien d'autre que le fait de pouvoir résoudre une **situation complexe** en mobilisant, c'est à dire en utilisant et en sélectionnant un certain nombre de **ressources** préalablement apprises ou recherchées. » (Carette, 2007 ; De Ketele, 2001a ; Dolz et Ollagnier, 2002 ; Jonnaert, 2002 ; Perrenoud, 1997 ; Rey, Carette, Defrance & Kahn, 2003 ; Roegiers, 2000, 2003 ; Scallon, 2004).*

Plus simplement, conduire nécessite de mobiliser des connaissances (le code de la route par exemple), un savoir-faire (faire fonctionner le véhicule), un savoir être (adapter sa conduite).

2.4 Qu'est-ce qu'une ressource ?

Selon François-Marie Gerard²⁰ les ressources regroupent tout ce qui peut permettre à l'élève de résoudre une situation complexe (ou tâche selon André tricot). Jonnaert, en 2002, les classe en deux ordres : les ressources internes à la personne et les ressources externes.

Les ressources internes à la personne sont :

- Ses connaissances : (ressources cognitives) : celles que la personne a construit et qui s'avèrent être des moyens pour résoudre une situation. Du vocabulaire, des repères culturels, des connaissances sur le fonctionnement de la voix etc.
- Ses attitudes (ressources conatives) : elles relèvent du savoir-être d'une personne. Être en mesure d'échanger, de coopérer...
- Ses savoir-faire : savoir reproduire un rythme, adopter une bonne posture vocale, décrire une musique par exemple.

Les ressources externes sont celles qui sont mobilisées en dehors de la personne :

- Les ressources humaines ou sociales désignent toutes les personnes susceptibles d'aider ou d'accompagner une personne à améliorer sa situation. Exemple dans le travail par groupe, ou collectif etc. Un enseignant ou même un autre élève peut être une personne ressource pour un apprenant.
- Les ressources matérielles sont tous les moyens disponibles dont une personne peut se servir pour améliorer ou résoudre une situation : un document, un dictionnaire etc...

Les élèves pour devenir compétents, devront apprendre à convoquer et mobiliser différentes ressources dans l'objectif de résoudre une situation ou une tâche.

2.5 Les familles de situations : le champ productif et le champ perceptif

Toutes les activités qui présentent des caractéristiques communes appartiennent à une famille de situation d'apprentissage.

À chaque fois qu'un automobiliste prend sa voiture, il se trouve dans une nouvelle situation dans laquelle il doit exercer sa compétence : sa connaissance du code de la route, son habileté à faire fonctionner le véhicule, s'adapter aux conditions du trajet. Ces différents itinéraires appartiennent à une même famille de situation.

En éducation musicale, les différentes activités pratiquées s'organisent en 2 familles de situation, le champ productif²¹ et le champ perceptif. Ces 2 champs structurent et sont la colonne vertébrale du programme d'éducation musicale. Chaque famille de situation permet de développer, de construire et de mobiliser les 4 compétences disciplinaires.

Dans le champ productif, toutes les activités de cette famille de situation comme, l'apprentissage d'un chant, l'échauffement corporel et vocal, les jeux, les créations, les percussions permettent de développer les compétences.

Les compétences développées dans ce domaine facilitent la réalisation de toutes les activités de ce champ.

Le même parallèle s'établit dans le champ perceptif.